

RESIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DU MULERA.
No: 152/I.C.

Ruhengeri, le 11 mai 1925.

Monsieur le Resident,



J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les renseignements demandes par votre lettre No:795/I.C./3 du 6 cour-rant.

"UMUSHAISHAI (denomnee Umumasa), UMUGIMBO, UMUHANGA, UMUSANGE, UMUKUYO, UMUSEBEYA, UMUGOTE" sont connus et existent dans le territoire.
"UMUNYARUBABI" existe dans la foret de bambous du cote du Congo Belge.
"MOTJUZO & MOFUTE" sont deux noms inconnus.
"UMUSASSA" n'existe pas dans le territoire mais se rencontrerait dans la foret du Bugessera.

"UMUNYEREZA" n'existe pas dans le territoire mais se rencontrerait dans l'Induga.

Les essences "UMUSANGE & UMUHANGA" existent en grande quantite, les autres en petite ~~quantite~~; "UMUGOTE" a servi beaucoup pour la scierie de Rwaza, cette essence est presque disparue.

Le delegue,

A

Monsieur le Resident du Ruanda
Kigali.

RÉSIDENCE DU RUANDA.
TERRITOIRE DU MULERA.
No: 151/I.C.

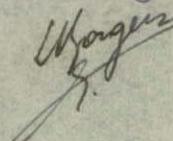
Ruhengeri, le 11 mai 1952

Monsieur le Resident,

J'ai l'honneur de vous donner ci-dessous les renseignements demandes par votre lettre No:794/I.C./4 du 6 courrant.

- a/la plante textile "UMUCHUNDULA" se rencontre dans le territoire.
la plante textile "UMWOGANYANJA" est inconue dans le territoire.
- b/dans toutes les provinces le Rwankeri et la partie du Mulera pres des volcans exceptes.
- c/les indigenes connaissent la preparation de la fibre qu'ils employent pour la confection des sacs a pipe et tabac(uruhago), la ficelle se nomme "uruyonga".
- d/le territoire pourrait fournir 30Kgs de fibres par mois.
- e/il ne m'est possible de repondre actuellement a cette question, qu'il me soit permis cependant de dire que le kilo de ficelle d'"UMUCHUNDULA" s'est vendu a raison de 4frs.

Le delegue,



A

Monsieur le Resident du Ruanda
K I G A L I .